

Ernest Lucien Juin, dit E. Armand, (1872-1962) anarchiste individualiste. Fils de communard, membre de l'Armée du salut en 1889, il découvre l'anarchisme et rompt avec les salutistes en 1897. Il collabore ensuite a de nombreux journaux; *Le libertaire* de Faure, *Le cri de révolte*, il anime *L'ère nouvelle* de 1901 à 1911. À partir de 1902, Armand participe aux causeries populaires animées par Libertad et s'engage définitivement pour l'anarchisme individualiste. L'activité d'Armand lui vaut d'être condamné et emprisonné à de multiples reprises. Il fait paraître *l'En-Dehors* pendant 17 ans, *L'Unique* pendant 11 ans, puis un bulletin dans *Défense de l'homme* pendant 6 ans, Il collabore également à *l'Encyclopédie Anarchiste* de Faure. L'action militante d'Armand s'oriente également vers les «milieux libres» (les colonies anarchistes) où il prône l'amour libre, la camaraderie amoureuse, le naturisme et le refus généralisé des contraintes. Armand se définit par l'épithète qu'il se composa : « Il vécut, il se donna, il mourut inassouvi ».



Reproduction et diffusion vivement encouragées

apache-editions@riseup.net

<http://apache-editions.blogspot.com/>

E. ARMAND

~

**PETIT
MANUEL
ANARCHISTE
INDIVIDUALISTE**

~

1ER JUILLET 1911

Ernest Lucien Juin, dit E. Armand, (1872-1962) anarchiste individualiste. Fils de communard, membre de l'Armée du salut en 1889, il découvre l'anarchisme et rompt avec les salutistes en 1897. Il collabore ensuite a de nombreux journaux; *Le libertaire* de Faure, *Le cri de révolte*, il anime *L'ère nouvelle* de 1901 à 1911. À partir de 1902, Armand participe aux causeries populaires animées par Libertad et s'engage définitivement pour l'anarchisme individualiste. L'activité d'Armand lui vaut d'être condamné et emprisonné à de multiples reprises. Il fait paraître *l'En-Dehors* pendant 17 ans, *L'Unique* pendant 11 ans, puis un bulletin dans *Défense de l'homme* pendant 6 ans, Il collabore également à *l'Encyclopédie Anarchiste* de Faure. L'action militante d'Armand s'oriente également vers les «milieux libres» (les colonies anarchistes) où il prône l'amour libre, la camaraderie amoureuse, le naturisme et le refus généralisé des contraintes. Armand se définit par l'épithète qu'il se composa : « Il vécut, il se donna, il mourut inassouvi ».



Reproduction et diffusion vivement encouragées

apache-editions@riseup.net

<http://apache-editions.blogspot.com/>

E. ARMAND

~

**PETIT
MANUEL
ANARCHISTE
INDIVIDUALISTE**

~

1ER JUILLET 1911

"Chacun, marchons pour notre joie"

Zo d'Axa

ions ou dominer par ses penchants est un esclave. Il veut conserver "la maîtrise du soi" pour s'élancer vers les aventures auxquelles le convient la recherche indépendante et le libre examen. Il préconisera volontiers une vie simple, le renoncement aux besoins factices, asservissants, inutiles ; l'évasion des grandes agglomérations humaines ; une alimentation rationnelle et l'hygiène corporelle.

* L'anarchiste-individualiste s'intéressera aux associations formées par certains camarades en vue de s'arracher à l'obsession d'un Milieu qui leur répugne. Le refus de service militaire, celui de payer l'impôt auront toute sa sympathie ; les unions libres, uniques ou plurales à titre de protestation contre la morale courante ; l'illégalisme en tant que rupture violente (et sous certaines réserves) d'un contrat économique imposé par la force ; l'abstention de toute action, de tout labeur, de toute fonction impliquant maintien ou consolidation du régime intellectuel, éthique ou économique imposé ; l'échange des produits de première nécessité entre anarchistes-individualistes possesseurs des engins de production nécessaires, en dehors de tout intermédiaire capitaliste; etc., sont des actes de révolte convenant essentiellement au caractère de l'anarchisme-individualiste.

1er juillet 1911

"Chacun, marchons pour notre joie"

Zo d'Axa

ions ou dominer par ses penchants est un esclave. Il veut conserver "la maîtrise du soi" pour s'élancer vers les aventures auxquelles le convient la recherche indépendante et le libre examen. Il préconisera volontiers une vie simple, le renoncement aux besoins factices, asservissants, inutiles ; l'évasion des grandes agglomérations humaines ; une alimentation rationnelle et l'hygiène corporelle.

* L'anarchiste-individualiste s'intéressera aux associations formées par certains camarades en vue de s'arracher à l'obsession d'un Milieu qui leur répugne. Le refus de service militaire, celui de payer l'impôt auront toute sa sympathie ; les unions libres, uniques ou plurales à titre de protestation contre la morale courante ; l'illégalisme en tant que rupture violente (et sous certaines réserves) d'un contrat économique imposé par la force ; l'abstention de toute action, de tout labeur, de toute fonction impliquant maintien ou consolidation du régime intellectuel, éthique ou économique imposé ; l'échange des produits de première nécessité entre anarchistes-individualistes possesseurs des engins de production nécessaires, en dehors de tout intermédiaire capitaliste; etc., sont des actes de révolte convenant essentiellement au caractère de l'anarchisme-individualiste.

1er juillet 1911

* L'anarchiste-individualiste ne considère l'association que comme un expédient, un pis-aller. Il ne veut donc s'associer qu'en cas d'urgence mais toujours volontairement. Et il ne désire passer de contrat, en général, qu'à brève échéance, étant toujours sous-entendu que tout contrat est résiliable dès qu'il lèse l'un des contractants.

* L'anarchiste-individualiste ne prescrit pas de morale sexuelle déterminée. C'est à chacun qu'il appartient de déterminer sa vie sexuelle ou affective ou sentimentale, tant pour l'un que pour l'autre sexe. L'essentiel est que dans les relations intimes entre anarchistes de sexe différent n'intervienne ni violence ni contrainte. Il pense que l'indépendance économique et la possibilité d'être mère à son gré sont les conditions initiales de l'émancipation de la femme.

* L'anarchiste-individualiste veut vivre, veut pouvoir apprécier la vie individuellement, la vie envisagée dans toutes ses manifestations. En restant maître cependant de sa volonté, en considérant comme autant de serviteurs mis à la disposition de son "moi" ses connaissances, ses facultés, ses sens, les multiples organes de perception de son corps. Il n'est point un peureux, mais il ne veut point se diminuer. Et il sait fort bien que celui qui se laisse mener par ses pass-

* L'anarchiste-individualiste ne considère l'association que comme un expédient, un pis-aller. Il ne veut donc s'associer qu'en cas d'urgence mais toujours volontairement. Et il ne désire passer de contrat, en général, qu'à brève échéance, étant toujours sous-entendu que tout contrat est résiliable dès qu'il lèse l'un des contractants.

* L'anarchiste-individualiste ne prescrit pas de morale sexuelle déterminée. C'est à chacun qu'il appartient de déterminer sa vie sexuelle ou affective ou sentimentale, tant pour l'un que pour l'autre sexe. L'essentiel est que dans les relations intimes entre anarchistes de sexe différent n'intervienne ni violence ni contrainte. Il pense que l'indépendance économique et la possibilité d'être mère à son gré sont les conditions initiales de l'émancipation de la femme.

* L'anarchiste-individualiste veut vivre, veut pouvoir apprécier la vie individuellement, la vie envisagée dans toutes ses manifestations. En restant maître cependant de sa volonté, en considérant comme autant de serviteurs mis à la disposition de son "moi" ses connaissances, ses facultés, ses sens, les multiples organes de perception de son corps. Il n'est point un peureux, mais il ne veut point se diminuer. Et il sait fort bien que celui qui se laisse mener par ses pass-

* Etre anarchiste c'est nier l'autorité et rejeter son corollaire économique: l'exploitation. Et cela dans tous les domaines où s'exerce l'activité humaine. L'anarchiste veut vivre sans dieux ni maîtres ; sans patrons ni directeurs ; alégal, sans lois comme sans préjugés ; amoral, sans obligations comme sans morale collective. Il veut vivre librement, vivre sa conception personnelle de la vie. En son for intérieur, il est toujours un asocial, un réfractaire, un en dehors, un en-marge, un à-côté, un inadapté. Et pour obligé qu'il soit de vivre dans une société dont la constitution répugne à son tempérament, c'est en étranger qu'il y campe. S'il consent au milieu les concessions indispensables - toujours avec l'arrière pensée de les reprendre - pour ne pas risquer ou sacrifier sottement ou inutilement sa vie, c'est qu'il les considère comme des armes de défense personnelle dans la lutte pour l'existence. L'anarchiste souhaite vivre sa vie, le plus possible, moralement, intellectuellement, économiquement, sans se préoccuper du reste du monde, exploitants comme exploités ; sans vouloir dominer ni exploiter autrui, mais prêt à réagir par tous les moyens contre quiconque interviendrait dans sa vie ou lui interdirait d'exprimer sa pensée par la plume ou la parole.

* Etre anarchiste c'est nier l'autorité et rejeter son corollaire économique: l'exploitation. Et cela dans tous les domaines où s'exerce l'activité humaine. L'anarchiste veut vivre sans dieux ni maîtres ; sans patrons ni directeurs ; alégal, sans lois comme sans préjugés ; amoral, sans obligations comme sans morale collective. Il veut vivre librement, vivre sa conception personnelle de la vie. En son for intérieur, il est toujours un asocial, un réfractaire, un en dehors, un en-marge, un à-côté, un inadapté. Et pour obligé qu'il soit de vivre dans une société dont la constitution répugne à son tempérament, c'est en étranger qu'il y campe. S'il consent au milieu les concessions indispensables - toujours avec l'arrière pensée de les reprendre - pour ne pas risquer ou sacrifier sottement ou inutilement sa vie, c'est qu'il les considère comme des armes de défense personnelle dans la lutte pour l'existence. L'anarchiste souhaite vivre sa vie, le plus possible, moralement, intellectuellement, économiquement, sans se préoccuper du reste du monde, exploitants comme exploités ; sans vouloir dominer ni exploiter autrui, mais prêt à réagir par tous les moyens contre quiconque interviendrait dans sa vie ou lui interdirait d'exprimer sa pensée par la plume ou la parole.

* L'anarchiste a pour ennemi l'Etat et toutes ses institutions qui tendent à maintenir ou à perpétuer sa mainmise sur l'être individuel. Point de possibilité de conciliation entre l'anarchiste et une forme quelconque de société reposant sur l'autorité, qu'elle émane d'un autocrate, d'une aristocratie ou d'une démocratie. Point de terrain d'entente entre l'anarchiste et tout milieu réglementé par les décisions d'une majorité ou les vœux d'une élite. L'anarchiste combat au même titre et l'enseignement fourni par l'Etat et celui dispensé par l'Eglise. Il est l'adversaire des monopoles et des privilèges, qu'ils soient d'ordre intellectuel, moral ou économique. En un mot, il est l'antagoniste irréconciliable de tout régime, de tout système de vie sociale, de tout état de chose impliquant domination de l'homme ou du milieu sur l'individu, et exploitation de l'individu par l'homme ou le milieu.

* L'œuvre de l'anarchiste est avant tout une œuvre de critique. L'anarchiste va, semant la révolte contre ce qui opprime, entrave, s'oppose à la libre expansion de l'être individuel. Il convient d'abord de débarrasser les cerveaux des idées préconçues, de mettre en liberté les tempéraments enchaînés par la crainte, de susciter des mentalités affranchies du qu'en dira-t-on et des conventions sociales ; c'est ensuite que l'anarchiste poussera qui veut faire route avec lui à

* L'anarchiste a pour ennemi l'Etat et toutes ses institutions qui tendent à maintenir ou à perpétuer sa mainmise sur l'être individuel. Point de possibilité de conciliation entre l'anarchiste et une forme quelconque de société reposant sur l'autorité, qu'elle émane d'un autocrate, d'une aristocratie ou d'une démocratie. Point de terrain d'entente entre l'anarchiste et tout milieu réglementé par les décisions d'une majorité ou les vœux d'une élite. L'anarchiste combat au même titre et l'enseignement fourni par l'Etat et celui dispensé par l'Eglise. Il est l'adversaire des monopoles et des privilèges, qu'ils soient d'ordre intellectuel, moral ou économique. En un mot, il est l'antagoniste irréconciliable de tout régime, de tout système de vie sociale, de tout état de chose impliquant domination de l'homme ou du milieu sur l'individu, et exploitation de l'individu par l'homme ou le milieu.

* L'œuvre de l'anarchiste est avant tout une œuvre de critique. L'anarchiste va, semant la révolte contre ce qui opprime, entrave, s'oppose à la libre expansion de l'être individuel. Il convient d'abord de débarrasser les cerveaux des idées préconçues, de mettre en liberté les tempéraments enchaînés par la crainte, de susciter des mentalités affranchies du qu'en dira-t-on et des conventions sociales ; c'est ensuite que l'anarchiste poussera qui veut faire route avec lui à

un effort appréciable pour se sentir vivre, qui prend part à leur propagande de critique éducative et de sélection des personnes ; qui respecte le mode d'existence de chacun, n'empiète point sur le développement de qui chemine avec lui et de ceux qui le touchent de plus près.

* L'anarchiste-individualiste n'est jamais l'esclave d'une formule-type ou d'un texte reçu. Il n'admet que des opinions. Il ne propose que des thèses. Il ne s'impose pas de point d'arrivée. S'il adopte une méthode de vie sur un point de détail, c'est afin qu'elle lui assure plus de liberté, plus de bonheur, plus de bien-être, mais non point pour s'y sacrifier. Et il la modifie, et il la transforme quand il s'aperçoit que continuer à y demeurer fidèle diminuerait son autonomie. Il ne veut point se laisser dominer par des principes établis à priori ; c'est à posteriori, sur ses expériences, qu'il fonde sa règle de conduite, jamais définitive, toujours sujette aux modifications et aux transformations que peuvent suggérer l'enregistrement de nouvelles expériences, et la nécessité d'acquisition d'armes nouvelles dans sa lutte contre le milieu. Sans faire non plus de l'a priori un absolu.

* L'anarchiste-individualiste n'est jamais comptable qu'à lui-même de ses faits et gestes.

un effort appréciable pour se sentir vivre, qui prend part à leur propagande de critique éducative et de sélection des personnes ; qui respecte le mode d'existence de chacun, n'empiète point sur le développement de qui chemine avec lui et de ceux qui le touchent de plus près.

* L'anarchiste-individualiste n'est jamais l'esclave d'une formule-type ou d'un texte reçu. Il n'admet que des opinions. Il ne propose que des thèses. Il ne s'impose pas de point d'arrivée. S'il adopte une méthode de vie sur un point de détail, c'est afin qu'elle lui assure plus de liberté, plus de bonheur, plus de bien-être, mais non point pour s'y sacrifier. Et il la modifie, et il la transforme quand il s'aperçoit que continuer à y demeurer fidèle diminuerait son autonomie. Il ne veut point se laisser dominer par des principes établis à priori ; c'est à posteriori, sur ses expériences, qu'il fonde sa règle de conduite, jamais définitive, toujours sujette aux modifications et aux transformations que peuvent suggérer l'enregistrement de nouvelles expériences, et la nécessité d'acquisition d'armes nouvelles dans sa lutte contre le milieu. Sans faire non plus de l'a priori un absolu.

* L'anarchiste-individualiste n'est jamais comptable qu'à lui-même de ses faits et gestes.

son profit;

e) l'accaparement, c'est à dire la possibilité pour un individu, un couple, un groupement familial de posséder plus qu'il n'est nécessaire pour son entretien normal;

f) le monopole de l'Etat ou de toute forme exécutive le remplaçant, c'est à dire son intervention dans son rôle centralisateur, administrateur, directeur, organisateur, dans les rapports entre les individus, dans n'importe quel domaine que ce soit;

g) Le prêt à intérêt, l'usure, l'agio, la valeur d'échange monnayée, l'héritage, etc., etc.

III

* L'anarchiste-individualiste fait de la "propagande" pour sélectionner les tempéraments anarchistes-individualistes qui s'ignorent, déterminer tout au moins une ambiance intellectuelle favorable à leur éclosion. Entre anarchistes-individualistes les rapports s'établissent sur la base de la "réciprocité". La "camaraderie" est essentiellement d'ordre individuel, elle n'est jamais imposée. Est un "camarade" qui leur plaît individuellement à fréquenter, qui tente

son profit;

e) l'accaparement, c'est à dire la possibilité pour un individu, un couple, un groupement familial de posséder plus qu'il n'est nécessaire pour son entretien normal;

f) le monopole de l'Etat ou de toute forme exécutive le remplaçant, c'est à dire son intervention dans son rôle centralisateur, administrateur, directeur, organisateur, dans les rapports entre les individus, dans n'importe quel domaine que ce soit;

g) Le prêt à intérêt, l'usure, l'agio, la valeur d'échange monnayée, l'héritage, etc., etc.

III

* L'anarchiste-individualiste fait de la "propagande" pour sélectionner les tempéraments anarchistes-individualistes qui s'ignorent, déterminer tout au moins une ambiance intellectuelle favorable à leur éclosion. Entre anarchistes-individualistes les rapports s'établissent sur la base de la "réciprocité". La "camaraderie" est essentiellement d'ordre individuel, elle n'est jamais imposée. Est un "camarade" qui leur plaît individuellement à fréquenter, qui tente

se rebeller pratiquement contre le déterminisme du milieu social, à s'affirmer individuellement, à sculpter sa statue intérieure, à se rendre, autant que possible indépendant de l'environnement moral, intellectuel, économique. Il pressera l'ignorant de s'instruire, le nonchalant de réagir, le faible de devenir fort, le courbé de se redresser. Il poussera les mals doués et les moins aptes à tirer d'eux-mêmes toutes les ressources possibles et non à se reposer sur autrui.

Un abîme sépare l'anarchisme du socialisme sous ses différents aspects, y compris le syndicalisme.

L'anarchiste place à la base de toutes ses conceptions de vie : le fait individuel. Et c'est pour cela qu'il se dénomme volontiers anarchiste-individualiste.

* Il ne pense pas que les maux dont souffrent les hommes proviennent exclusivement du capitalisme ou de la propriété privée. Il pense qu'ils sont dus surtout à la mentalité défectueuse des hommes, pris en bloc. Les maîtres ne sont que parce qu'il existe des esclaves et des dieux ne subsistent que parce que s'agenouillent des fidèles. L'anarchiste individualiste se désintéresse d'une révolution violente ayant pour but une transformation du mode de distribution des produits dans le sens collectiviste ou communiste,

se rebeller pratiquement contre le déterminisme du milieu social, à s'affirmer individuellement, à sculpter sa statue intérieure, à se rendre, autant que possible indépendant de l'environnement moral, intellectuel, économique. Il pressera l'ignorant de s'instruire, le nonchalant de réagir, le faible de devenir fort, le courbé de se redresser. Il poussera les mals doués et les moins aptes à tirer d'eux-mêmes toutes les ressources possibles et non à se reposer sur autrui.

Un abîme sépare l'anarchisme du socialisme sous ses différents aspects, y compris le syndicalisme.

L'anarchiste place à la base de toutes ses conceptions de vie : le fait individuel. Et c'est pour cela qu'il se dénomme volontiers anarchiste-individualiste.

* Il ne pense pas que les maux dont souffrent les hommes proviennent exclusivement du capitalisme ou de la propriété privée. Il pense qu'ils sont dus surtout à la mentalité défectueuse des hommes, pris en bloc. Les maîtres ne sont que parce qu'il existe des esclaves et des dieux ne subsistent que parce que s'agenouillent des fidèles. L'anarchiste individualiste se désintéresse d'une révolution violente ayant pour but une transformation du mode de distribution des produits dans le sens collectiviste ou communiste,

qui n'amènerait guère de changement dans la mentalité générale et qui ne provoquerait en rien l'émancipation de l'être individuel. En régime communiste celui-ci serait aussi subordonné qu'actuellement au bon vouloir du Milieu : il se trouverait aussi pauvre, aussi misérable que maintenant; Au lieu d'être sous le joug de la petite minorité capitaliste actuelle, il serait dominé par l'ensemble économique. Rien ne lui appartiendrait en propre. Il serait un producteur, un consommateur, un metteur ou un preneur au tas, jamais un autonome.

II

* L'anarchiste-individualiste se différencie de l'anarchiste communiste en ce sens qu'il considère (en dehors de la propriété des objets de jouissance formant prolongement de la personnalité) la propriété du moyen de production et la libre disposition du produit comme la garantie essentielle de l'autonomie de la personne. Etant entendu que cette propriété se limite à la possibilité de faire valoir (individuellement, par couples, par groupement familial, etc.) l'étendue de sol ou l'engin de production indispensable aux nécessités de l'unité sociale ; sous réserve, pour le possesseur, de ne point l'affermier à autrui ou de ne point recourir pour sa mise en valeur à quelqu'un à son service.

qui n'amènerait guère de changement dans la mentalité générale et qui ne provoquerait en rien l'émancipation de l'être individuel. En régime communiste celui-ci serait aussi subordonné qu'actuellement au bon vouloir du Milieu : il se trouverait aussi pauvre, aussi misérable que maintenant; Au lieu d'être sous le joug de la petite minorité capitaliste actuelle, il serait dominé par l'ensemble économique. Rien ne lui appartiendrait en propre. Il serait un producteur, un consommateur, un metteur ou un preneur au tas, jamais un autonome.

II

* L'anarchiste-individualiste se différencie de l'anarchiste communiste en ce sens qu'il considère (en dehors de la propriété des objets de jouissance formant prolongement de la personnalité) la propriété du moyen de production et la libre disposition du produit comme la garantie essentielle de l'autonomie de la personne. Etant entendu que cette propriété se limite à la possibilité de faire valoir (individuellement, par couples, par groupement familial, etc.) l'étendue de sol ou l'engin de production indispensable aux nécessités de l'unité sociale ; sous réserve, pour le possesseur, de ne point l'affermier à autrui ou de ne point recourir pour sa mise en valeur à quelqu'un à son service.

* L'anarchiste-individualiste n'entend pas plus vivre à n'importe quel prix, comme l'individualiste, fut-ce en exploiteur, qu'il n'entend vivre en réglementation, pourvu que l'écuelle de soupe soit assurée, la vêtue certaine et le logis garanti.

L'anarchiste individualiste, d'ailleurs, ne se réclame d'aucun système qui lierait l'avenir. Il affirme se situer en état de légitime défense à l'égard de toute ambiance sociale (Etat, société, milieu, groupement, etc.) qui admettra, acceptera, perpétuera, sanctionnera ou rendra possible :

- a) la subordination au milieu de l'être individuel, plaçant celui-ci en état d'infériorité manifeste puisqu'il ne peut traiter avec l'ensemble d'égal à égal, de puissance à puissance;
- b) l'obligation (dans n'importe quel domaine) de l'entraide, de la solidarité, de l'association;
- c) la privation de la possession individuelle et inaliénable du moyen de production et de la disposition entière et sans restriction du produit;
- d) l'exploitation de quiconque par l'un de ses semblables, qui le fera travailler pour son compte et à

* L'anarchiste-individualiste n'entend pas plus vivre à n'importe quel prix, comme l'individualiste, fut-ce en exploiteur, qu'il n'entend vivre en réglementation, pourvu que l'écuelle de soupe soit assurée, la vêtue certaine et le logis garanti.

L'anarchiste individualiste, d'ailleurs, ne se réclame d'aucun système qui lierait l'avenir. Il affirme se situer en état de légitime défense à l'égard de toute ambiance sociale (Etat, société, milieu, groupement, etc.) qui admettra, acceptera, perpétuera, sanctionnera ou rendra possible :

- a) la subordination au milieu de l'être individuel, plaçant celui-ci en état d'infériorité manifeste puisqu'il ne peut traiter avec l'ensemble d'égal à égal, de puissance à puissance;
- b) l'obligation (dans n'importe quel domaine) de l'entraide, de la solidarité, de l'association;
- c) la privation de la possession individuelle et inaliénable du moyen de production et de la disposition entière et sans restriction du produit;
- d) l'exploitation de quiconque par l'un de ses semblables, qui le fera travailler pour son compte et à